

ment certains articles du programme de cette société lesquels intéressent tous les médecins de cette région.

Proposé par le Dr L. A. Poliquin, secondé par Dr J. Constantin et approuvé unanimement que le rapport de cette assemblée soit envoyé au BULLETIN MÉDICAL DE QUÉBEC avec prière de publier.

La prochaine convention aura lieu à St-Jérôme du Lac St Jean, ou à Chicoutimi si les circonstances nous empêchent de se réunir au premier endroit.

On remercie les médecins Robervalois de leur cordiale hospitalité et la séance s'ajourne à l'automne prochain.

Dr. L. E. BEAUCHAMP,

*Président.*

A. RIVERIN M. D.,

*Secrétaire.*

---

### Société Médicale du Comté de Portneuf

---

Dimanche 27 courant, les membres de la Société Médicale du comté de Portneuf se sont réunis à Deschambault chez le Dr Clovis Mayrand.

Presque tous les médecins du comté étaient présents en dépit de la température et des chemins impitoyables.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, le secrétaire, à la demande du Président, fait connaître aux membres présents que le but principal de cette réunion est de s'entendre et de s'unir aux sociétés sœurs de la Province de Québec, pour protester contre l'adoption du bill Roddick et passer à cet effet une résolution qui sera adressée aux membres du gouvernement fédéral.

Le secrétaire fait ensuite la lecture du *mémoire* adressé par la Société Médicale de Québec à l'Honorable M. Carroll, Solliciteur Général, notre zélé défenseur devant le Parlement.

Ce mémoire qui, en un résumé clair, énergique et précis de toutes les questions en litige, a provoqué de nombreux applaudissements, car si d'un côté il contribue à faire valoir nos droits, il a aussi le mérite de réchauffer notre patriotisme comme canadiens français, et de resserrer davantage les liens de confraternité qui nous unissent à nos sociétés sœurs.—